



## AVIS DE CONVOCATION À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE LE 31 JUILLET 2023 À 19H30

Monsieur le maire Lucien Thibault, madame la conseillère Lyne Perras, messieurs les conseillers Sylvain Mallette, Jean-Denis-Paré, Francis Ranger et Antoine Quirion-Couture

Madame, Messieurs,

Avis spécial-vous est donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité est convoquée par la présente par monsieur Charles Whissell pour être tenue au bureau Municipal situé au 204 rue Principale à Saint-Urbain-Premier, conformément aux dispositions du Code municipal et des règlements municipaux, le **lundi le 31 juillet 2023 à 19h30** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants:

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAVL)
4. Dérogation mineure : 117 montée Grande-Ligne
5. Dérogation mineure : 105 montée Rivière-des-Fèves
6. PIIA 207, rue Principale
7. Période de questions du public
8. Levée de l'assemblée

Donné à Saint-Urbain-Premier, ce 26 juillet 2023 à 09 h

Charles Whissell, directeur général

### Certificat de publication

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier, certifie sous mon serment d'office avoir transmis par courriel cet avis de convocation apparaissant à l'endos de ce certificat à tous les membres du Conseil municipal, le 26 juillet 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 26 juillet 2023.

Charles Whissell, directeur général